



Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Décembre 2026 : je vote CGT

Les dernières infos de

SPÉCIAL SLAI !



Fusion des SLAI Lens-Liévin / Hénin-Carvin : la déclaration de la CGT lors du CST du 6 mars 2026...

La CGT tient à le dire clairement : nous sommes opposés à cette fusion de services.

Le rapport explique que la taille du service d'Hénin-Carvin rend la continuité de service difficile, notamment en cas d'absence d'agents. Mais il faut rappeler une chose essentielle : si les services sont aujourd'hui en difficulté, c'est d'abord le résultat des politiques de non-remplacement menées depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, dans cette collectivité, il faut deux agents absents pour une durée de plus d'un mois pour espérer un remplacement, et encore. On organise la pénurie, puis on utilise cette pénurie pour justifier des réorganisations. Pour la CGT, ce raisonnement est inacceptable.

Au-delà de cette fusion, nous nous interrogeons sur la logique globale qui se met en place. Est-ce le début d'un mouvement plus large de regroupement des services ? Demain, quand un chef de service SLISL ou SLAI partira, est-ce que l'on nous expliquera à nouveau qu'il faut fusionner pour faire tourner les services ?

Petit à petit, on s'éloigne du modèle des MDS de proximité, pour aller vers des organisations de plus en plus centralisées.

Et la question est simple : où est l'intérêt pour les usagers ?

Car à force de regrouper, d'éloigner les équipes et d'agrandir les périmètres de management, on affaiblit le service public de proximité.

Sur l'organisation concrètement :

On nous explique qu'une responsable unique encadrera l'ensemble du service sur plusieurs sites.

Comment peut-on sérieusement parler de management de proximité dans ces conditions ?

Un chef de service qui doit gérer des équipes réparties sur plusieurs lieux, avec des déplacements permanents, ce n'est pas un renforcement du management : c'est un management à distance.

Concernant les locaux de Liévin, nous avons de fortes interrogations.

Il n'y a déjà pas assez de place dans les bureaux, ni de parking pour tout le monde. Alors comment vont être accueillis les agents si certains choisissent de rejoindre ce site ?

Bureaux partagés ? réorganisation des espaces ? déménagement futur ? Pour l'instant, rien n'est clair.



Concernant la concertation des agents, le rapport indique que l'équipe d'Hénin-Carvin serait favorable à cette évolution. Là encore, la CGT souhaite remettre les choses dans leur contexte. Cette équipe a traversé des difficultés importantes, avec des absences longues non remplacées et un contexte managérial compliqué. Présenter aujourd'hui leur position comme une adhésion pleine et entière à la fusion est au minimum discutable.

Enfin, concernant la création d'une indemnité spécifique de fonction de 100 euros bruts, la CGT considère que l'on atteint là, un niveau de manque de sérieux et de considération pour l'agent concerné.

On supprime un poste d'encadrement, on confie à une seule personne la responsabilité d'un service élargi, avec plus d'agents, plus de partenaires, plus de déplacements... Et la reconnaissance proposée est de seulement 100 euros bruts par mois. Pour la CGT, c'est très loin d'être à la hauteur.

De plus, l'agente concernée, est contractuelle, a-t-elle vraiment le choix ?

Dans ce contexte, la CGT rappelle un principe simple : un agent doit pouvoir accepter ou refuser une évolution de poste sans pression.

En réunion préparatoire nous avons revendiqué la création d'un poste d'adjoint, tout comme il a été fait pour la fusion de l'atelier et du CMB de Dainville. Nous constatons une fois de plus une différence de considération selon la direction.

Pour toutes ces raisons, la CGT considère que cette réorganisation repose sur de mauvaises réponses à de vrais problèmes : manque d'effectifs, politique de remplacement insuffisante et dégradation progressive des conditions de travail.

C'est pourquoi nous avons voté contre ce projet.

SEUL LE SYNDICAT CGT VOTE CONTRE ...

**Aujourd'hui, le SLAI Lens-Liévin / Hénin-Carvin
et demain à qui le tour ?**



**DIT STOP ET NE
LÂCHE RIEN !**

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

Mail :

Je souhaite être contacté par la CGT

Je souhaite adhérer à la CGT

Rejoignez-nous !

A envoyer ici :

La CGT du Conseil Départemental
du Pas-de-Calais
51 rue d'Amiens 62000 ARRAS
cgt@pasdecalais.fr

